

Elections Représentants « Présidents »

Vendredi 25 Juin 2021

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Les élections concernant les représentants « Présidents » n'ayant pu se dérouler le 19 septembre 2020 faute d'un nombre suffisant de participants, après en avoir débattu lors de nos précédentes visioconférences et selon vos souhaits, il a été décidé d'un commun accord, de procéder aux élections suivantes :

- Un représentant des Présidents de clubs évoluant en Nationale A Bastide Médical,
- Un représentant des Présidents de clubs évoluant en Nationales B,
- Un représentant des Présidents de clubs évoluant en Nationales C,
- Un représentant des Présidents de clubs évoluant en Nationales 2.

Ces 4 élus constitueront donc le collège des « représentants des Présidents ». **Les candidats postuleront obligatoirement dans le niveau de championnat dans lequel leur club a évolué lors de la saison 2020/2021.**

A l'issue de ce vote, ces 4 personnes devront désigner parmi elles, celle qui les représentera au sein du comité de direction qui sera mis en place lors de la Réunion Annuelle des Clubs du samedi 26 Juin 2021.

Exceptionnellement, le 25 Juin 2021, chaque représentant élu par ses pairs le sera pour **la saison sportive 2021/2022**.

En effet, les représentants « arbitres » ayant été élus, comme prévu, l'année dernière pour une durée de 2 saisons sportives, il nous a paru logique de nous « caler » sur la durée restante d'un mandat. De nouvelles élections seront donc prévues lors de la RAC 2022 (représentants Arbitres, Entraîneurs, Présidents) afin de repartir sur une durée de 2 saisons sportives.

Ses domaines d'action :

Le/la Représentant(e) « Présidents (tes) » sera l'interface entre les Présidents (tes) qui l'ont élu(e) et le Bureau Exécutif en termes de recherche de solutions à des problématiques collectives, de projets innovants destinés à promouvoir le basket fauteuil, etc....

Toutefois sa mission pourra être arrêtée en cours de saison sur démission de l'intéressé(e) ou sur décision conjointe des deux parties (intéressé(e)/Directeur Sportif de la C.F.B.F).

Quelques rappels et précisions :

Pour être éligible :

- Être titulaire d'une licence FFH – Basket Fauteuil, en cours de validité au sein du club ou groupement sportif où vous êtes élu (e) Président (e). (*)
- Ne pas être sous le coup d'une quelconque sanction disciplinaire au moment de l'élection.

Pour ce faire, votre acte de candidature (à l'aide de l'imprimé prévu à cet effet – voir PJ) devra être adressée, **EXCLUSIVEMENT PAR LETTRE RECOMMANDÉE AVEC AVIS DE RÉCEPTION, à compter de ce jour et jusqu'au 11 juin 2021 inclus**, date de clôture de dépôt des candidatures (cachet de la poste faisant foi), à l'adresse suivante :

**Elections représentant « Présidents Nationale »
Chez Madame Nelly Blot – 2 Rue du petit essart – 21910 Saulon la Chapelle.**

(*) Vous devrez également joindre à votre candidature toute acte justifiant de votre élection en tant que Président (e) du club que vous représentez. (Extrait de procès-verbal d'Assemblée Générale, par exemple).

Tout document mal libellé ou manquant, invalidera votre candidature.

Aucune candidature ne pourra être reçue après le 11 juin 2021.

Après vérification et validation des candidatures par le Bureau Exécutif de la C.F.B.F, la liste des candidats sera consultable sur le site internet de la Commission, à partir du 14 juin 2021. (<http://www.francebasketfauteuil.org>)

Pour être électeur (trice) :

Sera électeur tout individu étant élu Présidente ou Président d'un club ou groupement sportif adhérent FFH – Basket Fauteuil.

Modalités de vote :

Compte tenu de la situation sanitaire nous contraignant à prévoir la Réunion Annuelle des Clubs le samedi 26 juin 2021 par visioconférence, **le vote s'effectuera par correspondance.**

Nous vous invitons donc :

- 1- **À télécharger et éditer** le bulletin de vote qui vous aura été adressé par courriel,
- 2- **À cocher** sur ce bulletin le nom du (de la) candidat(e) que vous souhaitez élire,
- 3- **À placer** votre bulletin dans une enveloppe opaque blanche (rectangulaire ou carrée) qui ne doit comporter aucun signe de reconnaissance,
- 4- **À glisser** cette enveloppe contenant votre vote dans une seconde enveloppe que vous adresserez **AVANT le 22 JUIN 2021**, à : Stéphane Binot (Elections des représentants « Président » de Nationale..... - 57 chemin de Leyran – 33140 Villenave d'Ornon
- 5- **À inscrire** au verso de cette enveloppe vos nom – prénom, suivis de la mention «Président du club de..... » ainsi que votre signature.

Dépouillement :

Le dépouillement aura lieu sans désenvelopper le **vendredi 25 JUIN 2021**. Afin d'offrir le plus de visibilité possible, les opérations électorales seront diffusées via Facebook, en présence des membres du bureau de vote qui auront été désignés par le Directeur Sportif de la C.F.B.F. (les renseignements de connexion vous seront communiqués ultérieurement).

Ce Bureau de vote sera composé de 3 membres :

- Le Directeur Sportif qui fera fonction de Président du bureau électoral,
- Un membre possédant une licence Basket-Fauteuil en cours de validité (n'étant pas candidat à cette élection), désigné assesseur
- Un membre possédant une licence Fédération Française Handisport en cours de validité, désigné assesseur.

Proclamation du candidat – de la candidate élu (e) :

Sera proclamé (e) élu (e) en qualité de représentant des Présidents de clubs Nationales A Bastide Médical, B, C, 2, , le, la candidat(e) ayant obtenu le plus grand nombre de voix.

En cas d'égalité de voix, le, la candidat (e) le, la plus âgé (e) sera proclamé élu (e).

Stéphane Binot
Directeur Sportif

P.J.

- Acte de candidature

ACTE DE CANDIDATURE (*) pour être représentant des

Président (e)

Nat. A Bastide Médical Nat. B Nat. C Nat. 2

(Cochez la case correspondant à votre choix)

Pour la saison sportive 2021/2022

NOM : _____ PRENOM : _____

Né (e) le : _____ N° DE LICENCE FFH : _____ N° TEL : _____

COURRIEL : _____

LICENCE (E) AUPRES DU CLUB : _____

Monsieur le Directeur Sportif,

Je vous prie de bien vouloir prendre note de ma candidature en prévision des élections du 25 juin 2021.

MON PARCOURS :


Je certifie avoir pris connaissance de la circulaire « Elections Représentants Présidents » du 01/06/2021 et atteste la validité de ma candidature.

Fait à _____ le _____

Nom – Prénom – Signature

Tampon du club

(*) tous les champs de ce formulaire doivent être renseignés. A défaut, votre candidature ne pourra être validée.

 Vous devrez également joindre à votre candidature tout acte justifiant de votre élection en tant que Président (e) du club que vous représentez. (Extrait de procès-verbal d'Assemblée Générale, par exemple).